

5° à l'imitation de l'italien; l'article défini accompagné certains noms celtiques d'érivains ou artistes, surtout italiens (l'Arrose, le Tasse, le Corrège, le Tintoret, le Greco, la Duse, la Callas, la Malibran);
 6° pour ajouter une nuance péjorative: la Pompadour, la Montespan (= Madame de Montespan); dans ce sens, on l'emploie particulièrement dans le français populaire pour les noms de femmes: la Vigne, la Dupont et son Dupont de mari. Ce tour vulgaire exprime généralement le mépris. A la campagne, on emploie l'article défini devant les prénoms féminins et, dans le Midi, même devant les prénoms masculins sans nuance péjorative: C'est la tante à la Marie, la Rose, la Catherine, le Pierre, le Jean.

Noms de localités

189 Les noms propres de localités s'emploient sans article (Paris, Prague, Londres) excepté ceux qui sont communs par leur origine: La Rochelle, La Haye, La Flèche, même s'il s'agit de noms étrangers: La Mecque (= mère des villes), Le Caire (= victorieux).
 L'article se contracte avec la préposition: la ville du Mans, je rentre du Caire, il est né au Havre, j'irai aux Sables d'Olonne.

Dans les noms devenus propres à l'époque où l'article n'était pas encore communément employé, il est absent, par exemple dans Chesnay (a. fr. *chesnau bois de chênes*). Il y a toutefois aussi *Le Chesnay* d'origine plus récente. Accompagnés d'un adjectif ou d'un complément, les noms propres de localités prennent l'article: le grand Paris, la Rome éternelle, la Prague au *cent clochers* (tours), mon beau Nice (mais: Nice la belle), le Moscou du XIX^e siècle.

Noms de pays

190 Les noms propres de pays, provinces et continents prennent toujours l'article (exception faite pour Israël) quand ils sont construits sans préposition ou avec une préposition autre que *en* ou *de* (la Tchecoslovaquie, la Bourgogne, l'Europe), même si ce sont des noms étrangers non francisés (le Kentucky, le Se-Tchouan, la Kamtchatka).

En répondant à la question *où?*, on emploie la préposition *en* (toujours sans article), si le nom de pays est au singulier sans déterminant et soit féminin, soit masculin à l'initiale sans déterminant: *en Grèce, en Amérique, en Egypte, en Iran, en Vendée, en Anjou, en Côte-d'Or, en Eure-et-Loir*, etc. Quand le nom a un déterminant, on use de la préposition *dans* avec l'article: *dans le Mexique d'aujourd'hui, dans la Hollande maritime, dans l'Angleterre élisabéthaine*. On conserve toutefois la construction avec *en* lorsque la détermination fait corps avec le nom: *en Nouvelle-Calédonie*. Sur ce modèle, on a tendance de dire aussi *en Italie du Sud, en Chine du Nord*, etc.
 Devant les noms masculins à l'initiale consonantique, on rencontre au: *au Japon, au Brésil, au Portugal*. S'il s'agit de provinces françaises, il y a hésitation: *dans le (au, en) Périgord, dans le (au, en) Berry*. On dit *dans les Vosges, dans le Tyrol*.